



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministère poursuit son engagement en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes

A son arrivée au ministère de l'Économie et des Finances en 2017, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a fait de l'accès des femmes à des postes de direction une priorité. Pour la deuxième année consécutive, le ministère dépasse le seuil légal de 40% de femmes nommées à un premier poste d'encadrement supérieur.

C'est le résultat d'un ensemble d'initiatives et d'une politique ministérielle volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes au travail, portée par le secrétariat général des ministères économiques et financiers. A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, deux nouveaux dispositifs seront dévoilés :

- **Lancement, au niveau ministériel, du baromètre sur le sexisme ordinaire au travail** mis en place dans le cadre de l'initiative StOpE sexisme pilotée par l'AFMD (association française des managers de la diversité) dont le ministère est signataire depuis 2022. Il permettra à tous les agents du ministère de participer à une enquête en ligne, du 10 mars au 15 avril, afin de libérer la parole sur le sexisme au travail et leur vécu.
- **VirtuOses.** Cette nouvelle offre de coaching destinée aux femmes cadres de Bercy a pour objectif d'accompagner les femmes dans l'évolution de leur carrière et leur permettre de renforcer et enrichir leurs atouts. Deux sessions concerneront respectivement des femmes cadres supérieurs et des femmes cadres, à des moments clés de leur carrière. La première session de 2023 débutera le 8 mars avec un premier appel à candidatures qui sélectionnera les 30 premières femmes cadres supérieures du ministère qui bénéficieront ainsi du programme « VirtuOses ».

Demain, le ministère réaffirmera ses engagements en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et pour la lutte contre les stéréotypes et les inégalités de genre, au travers d'expositions, conférences, tables-rondes, ateliers, organisation de gestes solidaires.

Annexes : Quelques-unes des initiatives mises en place par le ministère en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes au travail.

Annexe 1 – Le plan ministériel 2020/2022

Le troisième plan ministériel en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes comporte 5 axes prioritaires :

1. mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle,
2. lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers,
3. garantir l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours professionnels,
4. prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
5. améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de la politique égalité.

Focus axe 1 du plan : le ministère a élaboré 2 guides sur la parentalité et les proches aidants permettant aux agents de mieux connaître leurs droits et leurs incidences dans la carrière. Ces guides sont actualisés et diffusés régulièrement.

Focus axe 2 du plan : le ministère a lancé une campagne ministérielle de sensibilisation aux stéréotypes « Au travail, dépassons nos idées reçues » lors de la cérémonie annuelle #StOpE organisée à Bercy le 25 janvier dernier, journée nationale de lutte contre le sexisme. Le comité ministériel sur la mixité des métiers a été installé en novembre dernier en présence des responsables RH directionnels pour progresser collectivement sur les métiers fortement féminisés ou trop masculins.

Focus axe 3 du plan :

L'écart de rémunération au ministère entre les femmes et les hommes, identifié à partir de l'outil de calcul du ministère de la transformation et de la fonction publique, est de 8,1% en 2021. Cet écart, **en diminution depuis plusieurs années**, provient principalement de l'inégale répartition des hommes et des femmes entre corps de fonctionnaires. Le diagnostic partagé avec les directions et les organisations syndicales fait l'objet d'analyses complémentaires, ce qui permettra de prendre les mesures adaptées afin de résorber les écarts identifiés.

Focus axe 4 du plan :

Le ministère dispose d'un réseau de **référénts directionnels nationaux et locaux** (plus d'une centaine) animé par la **délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle**. De nombreuses initiatives concrètes sont portées par ces référents directionnels : campagne de lutte contre le sexisme ordinaire (DGT), films réalisés sur le thème des violences sexistes et sexuelles (DRFIP), enquête auprès des femmes de la douane (DGDDI), série de portraits de femmes (DGE), dispositifs de formation sur l'égalité femmes hommes mis en œuvre dans les écoles économiques et financières (SG).

Annexe 2 – Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique engagé dans une démarche de labellisation diversité et égalité professionnelle

- Bercy a été la première administration d'État à avoir obtenu le **label diversité** en 2010. Ce label a été renouvelé une première fois en 2015, puis en 2021.
- Il a été complété par le **label égalité professionnelle** délivré par l'AFNOR en 2018 sur la totalité du périmètre ministériel, et reconfirmé en 2020 par un audit intermédiaire de l'organisme. Le prochain audit de renouvellement interviendra en 2023.

Annexe 3 – Signature de l'initiative #StopE pour lutter contre le sexisme ordinaire au travail

Initiative pilotée par l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD). Pour amplifier son engagement dans la lutte contre le sexisme dit ordinaire au travail, le ministère, signataire en 2022 et

hôte le 25 janvier 2023 de l'événement annuel de l'initiative #StopE partage **8 objectifs avec les 200 entreprises et administrations signataires** :

- Afficher et appliquer le principe de tolérance zéro ;
- Informer pour faire prendre conscience des comportements sexistes (actes, propos, attitudes) et de leurs impacts ;
- Former de façon ciblée sur les obligations et les bonnes pratiques de lutte contre le sexisme ordinaire ;
- Diffuser des outils pédagogiques aux salariés pour faire face aux agissements sexistes en entreprise ;
- Inciter l'ensemble des salariés à contribuer, à prévenir, à identifier les comportements sexistes et à réagir face au sexisme ordinaire ;
- Prévenir les situations de sexisme et accompagner de manière personnalisée les victimes, témoins et décideurs dans la remontée et la prise en charge des agissements sexistes
- Sanctionner les comportements répréhensibles et communiquer sur les sanctions associées ;
- Mesurer et mettre en place des indicateurs de suivi pour adapter la politique de lutte contre le sexisme ordinaire.

Annexe 4 – Engagement du ministère au niveau des grands évènements internationaux

- Le G7 Finances co-organisé par la DG Trésor et la Banque de France en juillet 2019, a obtenu le **label Egalité Grands Evènements** délivré par l'AFNOR, avec l'appui et l'expertise du Secrétariat général.
- **En 2021, le ministère a contribué aux travaux préparatoires de l'AFNOR sur une norme internationale sur l'égalité femmes-hommes (AFNOR SPEC X30-020), présentée lors du Forum génération Egalité de l'ONU, qui a lieu en juin 2021 à Paris.** Le Délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle du ministère a participé aux groupes de travail sur l'autonomisation économique des femmes et leur participation à la vie publique et la DGE a co-financé le projet. Il s'agit d'une première étape déterminante pour la définition d'une norme internationale ISO sur l'égalité femmes-hommes.
- **En 2022, le ministère a poursuivi son engagement à l'international en participant au comité réunissant les pays membres pour élaborer la norme sur l'égalité femmes-hommes.**

Annexe 5 - Le ministère engagé avec les associations promouvant des femmes

- **Signature de la charte « JamaisSansElles » le 8 mars 2021 par Bruno Le Maire.** Cette charte promeut la mixité et la participation de femmes aux évènements internes et externes (au moins 1 femme pour 3 intervenant(e)s). Des actions communes portant sur la mixité des métiers, la lutte contre les stéréotypes, l'entrepreneuriat et la gouvernance partagée ont été engagées, notamment à l'occasion du 8 mars et de la Semaine de l'industrie 2022.

Contacts presse :

Bureau de presse – 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr